AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2658
FR0010908533-FS0789

17 décembre 2014

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 16 décembre 2014, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 décembre 2014, le seuil de 15% du capital de la société EDENRED et détenir 35 052 654 actions EDENRED représentant autant de droits de vote, soit 15,23% du capital et 14,16% des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions EDENRED sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « The Capital Group Companies, Inc. (« CGC ») est la société mère de CRMC. CRMC est une société de gestion basée aux États-Unis agissant en qualité d'"investment adviser" pour le compte d'OPCVM. CRMC exerce une activité de gestion de portefeuille pour diverses sociétés d'investissement à travers trois divisions, Capital Research Global Investors, Capital International Investors et Capital World Investors. CRMC est la société mère de Capital Group International, Inc. («CGII »), elle-même société mère des cinq sociétés de gestion : Capital Guardian Trust Company, Capital International, Inc., Capital International Limited, Capital International Sàrl et Capital International KK. Ces sociétés de gestion agissent principalement comme gestionnaires de placements de clients institutionnels.

 Ni CGC, ni aucune de ses filiales ne détient d'actions EDENRED en compte propre. Les détentions déclarées sont la propriété des fonds sous gestion de l'une ou des sociétés de gestion décrites ci-dessus.

 L'acquisition des titres de la société EDENRED s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard d'EDENRED ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. CGC n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle d'EDENRED, ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds.
[2] Sur la base d'un capital composé de 230 104 870 actions représentant 247 616 111 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.